







Paris, le 23 janvier 2009

Communiqué de presse

Constances : Premier observatoire pour la santé de demain

Mi-janvier 2009, le projet de cohorte épidémiologique Constances (pour CONSulTANts des CES-Centres d'examens de santé) est lancé conjointement par l'Inserm, la Cnamts en collaboration avec le Cetaf* et le ministère chargé de la santé (Direction générale de la santé). Cette cohorte permettra, grâce au suivi des participants pendant une durée longue, d'étudier les effets de facteurs de risque sur divers problèmes de santé, et d'en décrire l'évolution au fil des années. A terme, elle devrait être constituée d'un large échantillon représentatif d'adultes âgés de 18 à 69 ans affiliés au Régime général de Sécurité sociale. Il s'agira alors de la plus importante étude de ce type en France.

Un objectif ambitieux : analyser sur le long terme le rôle de différents facteurs sur la santé

Dans un premier temps, la phase « pilote » de Constances devrait inclure 5000 personnes volontaires, tirées au sort au cours du 1^{er} trimestre 2009**.

Ces personnes, volontaires parmi les affiliés des Caisses primaires d'assurance maladie de Bordeaux, Lille, Pau, Rennes, Saint-Brieuc, Toulouse et Tours pour participer à cette recherche, seront invitées par courrier entre janvier et mars 2009, à se rendre dans leurs Centre d'examens de santé*** pour une visite complète comprenant notamment un examen médical et paramédical : biométrie, tension artérielle, audiogramme, vision, spirométrie, biologie ; pour les plus âgés : tests de marche, d'équilibre, tonus musculaire, tests de la fonction cognitive. Les volontaires seront amenés à répondre à des questionnaires sur leurs antécédents familiaux et personnels, modes de vie, histoire professionnelle, conditions de travail et expositions professionnelles, histoire familiale, vie affective, réseaux sociaux, conditions de vie, recours aux soins.

Un recueil de données minutieux

Par la suite, un auto-questionnaire sera envoyé aux participants tous les ans à leur domicile. Ils seront aussi invités à revenir régulièrement dans les CES pour un examen destiné à étudier l'évolution de leur santé. En parallèle, des informations sur les événements de santé et la vie socioprofessionnelle seront extraites, avec leur autorisation expresse, des bases de données nationales de l'Assurance maladie et de l'Assurance vieillesse. Un échantillon « témoin » sera constitué et suivi de manière totalement anonyme dans ces mêmes bases de données.

* Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale ; Cnamts : Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés ; Cetaf : Centre technique d'appui et de formation des centres d'examens de santé

^{**} Les personnes tirées au sort qui ne souhaiteront pas participer à cette étude ou faire partie de l'échantillon témoin pourront bien entendu le faire savoir aux responsables de la recherche

^{***} Ces centres, financés par l'Assurance maladie des travailleurs salariés, sont répartis dans toute la France et réalisent des examens périodiques de santé ouverts aux assurés du régime général de l'Assurance maladie et leurs ayants droit.









Après cette phase pilote, la cohorte complète Constances sera progressivement constituée à partir de fin 2009-début 2010. Elle s'appuiera alors sur un réseau de 17 Centres d'examens de santé (CES). Ces derniers constitueront une plateforme privilégiée pour effectuer un recueil d'informations standardisées de qualité.

La confidentialité des données : un enjeu central

Les procédures logistiques et informatiques garantissant la confidentialité et la sécurité des données recueillies pour Constances ont été validées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le Conseil national de l'information statistique a accordé à Constances le « Label d'intérêt général et de qualité statistique ».

La cohorte Constances consiste à assurer un suivi longitudinal des participants volontaires sur une longue durée. Elle ne peut donc pas être strictement anonyme, car il est nécessaire de chaîner entre elles les données se rapportant aux mêmes personnes au fur et à mesure du suivi, ainsi que d'apparier pour chaque sujet des données provenant de sources différentes. De plus, il faut pouvoir contacter les participants pour leur faire parvenir des courriers (questionnaires, journal d'information, etc.) et les inviter à se rendre dans leur CES. Il est donc indispensable de mettre en place des procédures de recueil et de transfert de données à caractère personnel hautement sécurisées, garantissant une confidentialité absolue. Le principe de ces procédures repose sur l'attribution de plusieurs numéros non identifiants pour chaque flux de données, la mise en place de circuits indépendants de transfert entre les différentes sources et l'utilisation d'algorithmes de cryptage. Un « tiers de confiance » agréé par la CNIL joue le rôle de pivot entre les différents flux et garantit la confidentialité des données identifiantes.

La base de données de Constances permettra de disposer d'informations inédites sur l'état de santé des Français, d'analyser les interactions entre les facteurs de risque et les caractéristiques personnelles. Quatre grands thèmes seront particulièrement suivis : les facteurs professionnels, le vieillissement, les inégalités sociales de santé et les problèmes spécifiques de la santé des femmes.

Au fil des années, la base de données s'enrichira, permettant la réalisation de projets de recherche validés par un Comité scientifique international. La plate-forme scientifique que doit constituer Constances associera ainsi des équipes françaises et internationales de chercheurs.

Pour en savoir plus :

Site: http://www.constances.fr

Contacts équipe Constances

Marie Zins, Marcel Goldberg (Cetaf-Inserm), Unité 687 Inserm-CNAMTS Tel :01 77 74 74 00/02 marie.zins@inserm.fr marcel.goldberg@inserm.fr

Mélissa Nachtigal Tel: 01 77 74 74 30

melissa.nachtigal@inserm.fr

Contact presse:

Séverine Ciancia Tel : 01 44 23 60 86 presse@inserm.fr